Nations Unies S/2013/696



## Conseil de sécurité

Distr. générale 26 novembre 2013 Français Original : anglais

## Lettre datée du 26 novembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je me réfère aux lettres que le Président du Conseil de sécurité et moi-même avons échangées les 22 et 29 octobre 2013 au sujet de la création d'une unité de gardes devant permettre au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) de s'acquitter de ses tâches.

J'ai le plaisir de vous informer de la suite donnée à la décision du Conseil. Le BINUCA a d'ores et déjà informé par écrit les autorités de la République centrafricaine de cette décision et demandé qu'elles donnent leur consentement pour que l'unité de gardes soit déployée au plus vite. Les autorités ont confirmé le 5 novembre 2013 qu'elles donnaient leur aval.

Par ailleurs, le Maroc ayant accepté de fournir environ 250 soldats supplémentaires, il n'est pas nécessaire de faire intervenir des accords de coopération intermission pour cette étape du déploiement, qui devrait s'achever d'ici la fin de l'année. Le Secrétariat poursuit activement les préparatifs pour que le reste de l'unité de gardes puisse être déployé dans les meilleurs délais.

(Signé) BAN Ki-moon



